

# ADJIE

## Accompagnement et défense des jeunes isolés étrangers

- **Si vous avez moins de 18 ans et que vous avez besoin d'être protégé car vous êtes seul en France, sans famille**
- **ou si vous êtes déjà pris en charge par l'ASE mais que vous rencontrez des problèmes (scolarisation, contrat jeune majeur, titre de séjour...)**

**Vous pouvez venir à la permanence de l'ADJIE,  
49 ter avenue de Flandre 75019 Paris  
(Bus : Maroc-Flandre [54], Métro Stalingrad [2, 5, 7])**

**le mercredi de 19h à 21h ou le samedi de 10h à 13h**

